

Les lumières descendantes et ascendantes de Hanoucca et... de Noël

Rivon Krygier

Les fêtes de Noël et Hanoucca célèbrent chacune à leur manière la lumière. Les juifs allument la Hanouccia chaque soir durant huit jours. Les chrétiens accrochent des lampes qui illuminent les sapins et consomment des « bûches », de Noël à Nouvel an, durant huit jours également. Est-ce pur hasard ? Non. Par-delà la célébration propre à chacune des religions – pour les juifs, dédicace en -164 du Temple de Jérusalem repris aux Séleucides qui l'avaient souillé par un culte idolâtre ; pour les chrétiens, naissance du Christ – une même symbolique de victoire sur les ténèbres relie les deux traditions. C'est qu'en réalité, un fond commun les a nourries : l'avènement de la lumière au cœur de l'hiver est un thème célébré de longue date dans nombreuses civilisations. La question est comment s'est opérée dans le judaïsme la conjonction entre le thème de la lumière et celui de la dédicace, et quelle signification particulière peut en être tirée. Un rapprochement entre diverses sources talmudiques permet de le déceler. La première évoque la procédure de l'allumage des bougies de Hanoucca :

Nos maîtres enseignent : Le commandement de la fête de la dédicace consiste à allumer (chaque soir, durant huit jours, en mémorial) une veilleuse par maître de maison. Les plus pieux allument une veilleuse par personne de la maison. Pour les pieux d'entre les pieux (il y a deux opinions) : pour l'école de Chamaï, on allume le premier jour huit veilleuses et ensuite une de moins chaque jour ; tandis que pour l'école de Hillel, on allume une veilleuse le premier jour et on en rajoute une chaque jour. Oula a dit : Il y a sur ce positionnement une divergence de vue entre deux *amoraim* d'Eretz Israël, rabbi Yossi bar Avin et Rabbi Yossi bar Zvida (sans que l'on ne sache plus qui est le tenant de chaque hypothèse) : L'un prétend que (l'ordre décroissant d'allumage de) de l'école de Chamaï est selon le nombre de jours entrant, alors que selon l'école de Hillel, (l'ordre croissant d'allumage) est selon le nombre de jours sortant. Selon l'autre, l'école de Chamaï s'appuierait sur le (la diminution progressive du) nombre (quotidien) des taureaux (offerts au Temple durant) de la fête (de Souccot), tandis que l'école de Hillel se fonderait sur le principe que dans l'ordre de sanctification, on ne doit qu'élever (augmenter) et non abaisser (diminuer) (*Chabbat* 21b).

L'explication par Rachi de l'allumage du nombre des bougies, dégressif selon Chamaï ou progressif selon Hillel, est que « les jours d'entrée » pris en compte sont les jours de fête subsidiaires dont le nombre diminue de jour en jour ; les « jours de sortie » sont les jours « consommés », c'est-à-dire, le cumul des jours célébrés. Mais c'est avouons-le une manière bien obscure de rendre compte du rite que de se contenter de paraphraser le fait d'allumer de jour en jour une bougie de plus ou de moins. Le rédacteur talmudique n'est d'ailleurs pas lui-même assuré du sens de cette pratique puisqu'il tente en seconde hypothèse de cerner la symbolique de la procession d'allumage, soit en évoquant le nombre décroissant de taureaux offerts quotidiennement lors de la fête de *Souccot*¹, selon Chamaï ; soit en référant au principe d'exhaussement irréversible dans le processus de sanctification, selon Hillel². Plus encore, ce texte révèle qu'il n'était pas entendu au départ que la règle était de procéder à un allumage progressif ou dégressif. Ce sont les « pieux d'entre les pieux » qui pour « magnifier » le mémorial de la dédicace du Temple, opèrent ainsi, soit en décroissance selon Chamaï, soit en croissance selon Hillel. Il s'agit donc d'une pratique surrogatoire au regard du précepte originel de marquer l'événement par une simple veilleuse allumée le soir, et cela durant huit jours. Un second passage talmudique apparemment sans rapport jette un sacré éclairage sur les jours « entrant » et « sortant » :

¹ Au premier jour de *Souccot*, treize taureaux étaient immolés, puis chacun des six autres jours, un de moins.

² Par déférence, lorsqu'un objet (ou une pratique) a été élevé au plan du sacré, il ne convient pas d'en diminuer l'usage.

« Rav Hanan fils de Rabba enseigne : Les Calendes, ce sont les huit jours après le solstice d'hiver ; les Saturnales, les huit jours qui le précèdent. Les Sages enseignent : Adam, le premier homme vit que la longueur du jour allait en déclinant (de jour en jour) et il se dit : “Malheur à moi, sans doute est-ce parce que j'ai failli (de par la faute originelle) que le monde s'obscurcit et régresse vers le chaos primordial ; telle est la mort qui m'a été assignée par les Cieux.” Il se mit à jeûner et à implorer durant huit jours. Lorsqu'il s'aperçut qu'à partir du solstice d'hiver, les jours commençaient à rallonger, il se dit : “Tel est en fait l'ordre de la nature” et il célébra le fait durant huit jours. L'année suivante, il fixa ces deux périodes de huit jours comme jours de célébration. Il le fit pour la gloire divine mais eux (les païens, et ultérieurement les Romains) le firent dans un but idolâtre » (*Avoda zara* 8a).

Selon cet enseignement, il y aurait eu antérieurement à la célébration de la dédicace du Temple une fête saisonnière du renouveau de la lumière instaurée par Adam, autrement dit, une pratique universelle remontant à la nuit des temps ! Le Talmud décrit notamment les festivités romaines de fin d'année, du moins telles qu'elles furent fixées dans le calendrier à une certaine époque : les *Saturnales* du 17 au 24 décembre (huit jours), suivies des *Calendes* du 25 décembre au 1 janvier (huit jours) débouchant sur la nouvelle année. C'est cette fête de lumière dont le point charnière et culminant se situait la nuit du 24 au 25 décembre qui est à l'origine de la célébration de Noël et Nouvel an. En effet, dans l'ancienne religion iranienne, Mithra était le dieu de la lumière, le symbole de la chasteté et de la pureté, combattant les forces maléfiques. Dès le II^e siècle, le culte de Mithra se répandit dans l'empire romain, surtout au sein de l'armée. Le solstice d'hiver célébré le 25 décembre (mais qui tombe en réalité le 21) était la fête la plus importante de l'an mithraïen, célébrant la renaissance de Mithra. Finalement, l'empereur romain Aurélien (270-275) le proclama fête du « *Deus Sol Invictus* » (dieu soleil invaincu) et le Mithraïsme devint religion d'État. Plus tard, en 321, le dimanche, « *Dies solis* » (jour sous l'influence du soleil), fut adopté comme jour de repos dans tout l'empire romain, suite à un décret promulgué par l'empereur Constantin qui voulait tout à la fois contenter chrétiens et païens. Et au début du IV^e siècle toujours, pour enrayer le culte païen des Saturnales et promouvoir le christianisme au sein du paganisme, le pape Sylvestre I fit avancer du 6 janvier au 25 décembre la commémoration de la naissance du Christ qui devint ainsi le nouveau « Dieu invaincu » en lieu et place de Mithra ou du dieu Soleil.

Comme le suggère le chercheur Moshe Benovitz, cette célébration païenne est très probablement également à l'origine de la pratique juive, ascendante ou descendante, d'allumage des bougies évoquée et dont la date buttoir est la nuit du 24 au 25 du mois de Kislèv :

L'allumage des veilleuses ne faisait pas partie de la célébration de Hanoucca à l'époque hasmonéenne. Il faut attendre plus d'un siècle après la victoire des Maccabim (en – 164) pour trouver les premières traces d'un lien entre allumage de bougies et fête de la dédicace. Nous avons de bonnes raisons de penser que cette pratique fut introduite à l'époque d'Hérode le Grand, peu après que Jules César introduisit son calendrier solaire dit julien, dans l'empire romain, en – 46. Dans la foulée de cette adoption, nombreux furent ceux qui commencèrent à célébrer le solstice d'hiver, lors de la “naissance du soleil”, soit au moment où les jours commencent à rallonger. Les Saturnales romaines du 17 décembre qui étaient à l'origine une fête agraire évoluèrent vers une fête de solstice au cours du premier siècle avant notre ère. Deux nouveaux rituels furent alors introduits : l'allumage de bougies sur l'autel de Saturne à Rome et la coutume de s'offrir à cette occasion des bougies de cire. [...] Quoique les Juifs n'adoptèrent aucunement le calendrier julien, il semble qu'ils se mirent à célébrer la dédicace en allumant également un nombre croissant de bougies, avec le rallongement des jours. Ce n'est qu'ultérieurement que l'allumage des bougies de Hanoucca fut associé au miracle de la fiole d'huile.³

³ Moshe Benovitz, extrait d'une homélie inédite tirée de son article : “Herod and Hanukkah” [Hebrew], in: *Zion* 68 (2003), pp. 5-40.

Ainsi, « les jours sortant » du texte talmudique correspondraient aux huit derniers jours de la diminution de lumière solaire quotidienne, jusqu'à ce que, avec le solstice d'hiver, les jours rallongent ; tandis que « les jours entrant » seraient les huit premiers jours d'augmentation de lumière, depuis le solstice d'hiver. Cela laisse supposer du reste que l'école de Chamaï célébrait les huit jours de Hanoucca du soir du 17 jusqu'au soir sortant du 24 (soit le 25) Kislév, et non depuis cette date, comme le faisait Hillel, et comme cela se pratique désormais dans la tradition juive, jusqu'au 2 Tévèt⁴. Quoiqu'il en soit, il apparaît clairement que la pratique d'allumage progressif ou dégressif s'est greffée sur la fête ancestrale et universelle du solstice d'hiver, plutôt qu'elle ne fut inspirée du fameux miracle de la fiole d'huile rapporté par le *midrach* talmudique qui du reste –mais c'est une autre question– est de rédaction très tardive par rapport aux événements évoqués :

Lorsque les Hellénistes eurent investi le Sanctuaire, ils y souillèrent toutes les huiles. Et lorsque les hommes de la dynastie hasmonéenne parvinrent à les défaire (et pénétrèrent dans le Temple), ils cherchèrent (de l'huile intacte) mais ne trouvèrent qu'une seule fiole encore cachetée/scellée par le sceau du grand prêtre. Elle ne contenait une provision d'huile suffisante que pour l'allumage (de la Menora) d'une journée. Il y eut un miracle et elle brûla durant huit jours. L'année suivante, on fixa ces jours, en les célébrant comme jours de fête, de louange et de gratitude (*Chabbat* 21b).

S'il s'agissait seulement de célébrer la prolongation surnaturelle du feu de la fiole, on voit mal comment la coutume d'allumage dégressif de Chamaï ferait sens. De fait, le Talmud lui-même à la même page ne s'y réfère guère pour expliquer les pratiques de Chamaï ou de Hillel et au contraire se risque comme vu plus haut à d'autres interprétations ! Celle qui renvoie aux jours entrant et sortant demeurait absconde. En revanche, en conjoignant les deux passages talmudiques, il devient possible de décrypter la visée symbolique première des deux Sages, en interprétant le sens des deux moments de l'expérience hivernale d'Adam, tels qu'ils ressortent du *midrach*. Chamaï se serait focalisé sur les huit jours d'imploration d'Adam jusqu'à l'arrêt de l'obscurité, au solstice d'hiver ; Hillel, sur les huit jours de célébration du renouveau de la lumière solaire.

Et puisque ce thème s'est trouvé secondairement associé à celui de la dédicace, il convient de se demander comment symboliquement ils s'articulent. Pour Chamaï, la diminution du nombre de bougies de jour en jour ressemble à un compte à rebours. L'esprit est tout entier tourné vers l'espoir et l'attente du retour de la lumière solaire qui vient restaurer l'ordre naturel déficient. C'est aussi dans l'esprit du *midrach* précité (*Avoda zara* 8a), une manière de conjurer la malédiction du péché primordial. La lumière déclinante des bougies est en somme métaphore de la finitude de l'âme humaine jusqu'à ce qu'elle soit relayée et sauvée par la lumière divine. Par suite, la purification du Temple aboutissant sur la dédicace préfigure l'aboutissement messianique de ce processus initié à l'aube des temps. Tandis que pour Hillel, l'augmentation du nombre de bougies de jour en jour exprime la réjouissance et la reconnaissance que l'on se doit d'exprimer devant la lumière naturelle retrouvée, et par superposition, pour la victoire des Judéens sur les Séleucides, lors de la libération du Temple. Ici, c'est le ressourcement quotidien de l'âme humaine grâce à l'apport de la lumière divine qui est célébré. C'est ici et maintenant que la providence divine dont la victoire nationale est un haut fait, doit être savourée et valorisée. Chamaï se situe sur le versant de la réduction de la

⁴ Tout cela doit être articulé avec l'existence d'une controverse parallèle sur les huit jours de la dédicace du sanctuaire dans le désert du Sinaï au sortir de l'Égypte, autour de la date pivot du 1 Nissan (cf. *Ex* 40,17) : les Sages ont discuté la question de savoir si cette date était le début ou la fin de la célébration ou en d'autres termes si le huitième jour de l'inauguration du Sanctuaire (dans le désert) tomba le 1 Nissan (cf. *Sifré Nb* 44, *va-yehi*) ou le 8 Nissan (cf. *Pessikta zoutarta*, *Lv Tsav* 24b et d'après un recoupement avec l'opinion de Rabbi Akiva, *Soucca* 25b). Cf. commentaire de Ibn Erza sur *Ex* 40,2.

lumière, en posture de contrition, en vue de l'avènement d'une nouvelle lumière, là où Hillel se place sur le versant de la gratitude bâtie à partir de l'avènement advenu. Le premier se focalise sur ce qu'il reste à accomplir. Le second, sur ce qui a déjà été accompli⁵. Juifs et chrétiens n'ont finalement retenu pour l'essentiel que les huit jours de célébration joyeuse, se retrouvant là où pourtant ils se séparent.

⁵ L'approche respectivement prospective de Chamāï et rétrospective de Hillel se retrouve dans d'autres débats opposant les deux écoles (cf. *Beitsa* 16a).